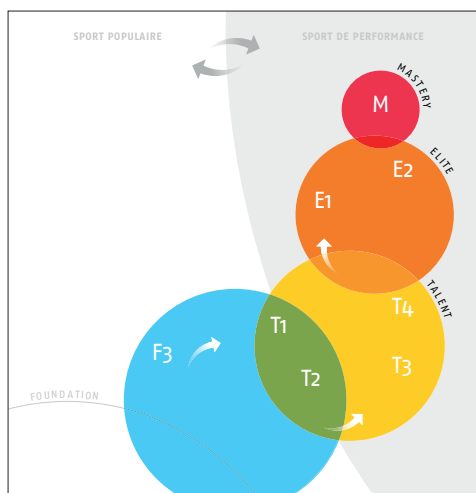


Profil de compétences du Chief Medical Officer (CMO) / médecin de la fédération

1. Domaines d'activité

Classification selon le FTEM

- Secteurs-clés F, T, E et M, en particulier pour les phases F3 à M



Conception/planification/réseau

- *Elaboration du concept médico-sportif pour l'élite et la relève en collaboration avec le chef du sport de compétition/chef de la relève et le Chief Physiotherapy Officer ;
- *Organisation, garantie et surveillance des mesures médicales conformément au concept médico-sportif (p. ex. examens médico-sportifs réguliers) ;
- *Conduite de l'équipe médicale en commun avec le Chief Physiotherapy Officer (en collaboration étroite avec le chef du sport de compétition/chef de la relève) ;
- *Conduite et coordination générale de l'équipe des médecins ;
- *Planification des engagements des membres de l'équipe des médecins ;
- *Gestion d'un réseau de spécialistes ;
- Rassemblement et transfert des connaissances et du savoir-faire internes (p. ex. sous forme de formations continues médicales au sein de l'équipe médicale et/ou éven. avec l'équipe d'entraîneurs).

Prévention, diagnostic, encadrement et traitement

- Garantie de l'encadrement médico-sportif et des premiers soins lors des compétitions (et éven. lors des entraînements) ;
- Garantie d'un accès rapide à un encadrement/traitement médico-sportif en cas de maladie ou de blessure ;
- Mise en relation avec des spécialistes ;
- Echanges étroits avec le(s) physiothérapeute(s) en charge de la rééducation/réintégration des athlètes ;
- Présentation à des athlètes (et à des entraîneurs) de thèmes tels que la prévention des blessures et des maladies, la prévention du dopage, l'alimentation sportive, etc. ;

- Accompagnement des athlètes aux contrôles antidopage ;
- Vérification de la pertinence de la fourniture de médicaments en tenant compte des dispositions antidopage (AMA, Anti-doping Suisse).

2. Exigences

- *Expérience en leadership ;
- *Expérience en matière de travaux conceptuels ;
- Titre de médecin spécialiste FMH ;
- Spécialisation interdisciplinaire en médecine du sport validée par la Société Suisse de Médecine du Sport (SSMS) ;
- Accomplissement de l'obligation de formation continue régulière liée au titre de médecin spécialiste FMH resp. à la spécialisation interdisciplinaire en médecine du sport ;
- Connaissance des exigences physiques du sport ainsi que des principaux risques de blessure et de santé ;
- Comportement responsable en accord avec le Code de Conduite de Swiss Olympic et la Charte d'éthique de Swiss Olympic et de la SSMS ;
- Comportement responsable en accord avec le Code mondial antidopage, le Statut concernant le dopage de Swiss Olympic et le Code médical du CIO ;
- Connaissances actualisées des règles en vigueur dans la lutte contre le dopage, y compris les droits et les obligations en cas de contrôles, les risques de dopage, les outils et les supports, la nécessité de disposer d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT/TUE) et la procédure y afférente.

3. Groupes cibles/partenaires

- Athlètes d'élite et de la relève ;
- Entraîneurs ;
- Chef du sport de compétition/chef de la relève ;
- Equipe médicale (autres médecins de la fédération, Chief Physiotherapy Officer, physiothérapeutes de la fédération, masseurs, etc.) ;
- Spécialistes en sciences du sport
- Swiss Olympic Medical Centers/Sport Medical Bases approved by Swiss Olympic ;
- Spécialistes (autres médecins, ostéopathes, chiropraticiens, etc.) ;
- Swiss Olympic ;
- Société Suisse de Médecine du Sport (SSMS) ;
- Association Suisse de Physiothérapie (ASPS) ;
- Swiss Sports Nutrition Society (SSNS) ;
- Swiss Association of Sport Psychology (SASP) ;
- Association Suisse des Préparateurs Physiques (ASPP) ;
- Fondation Antidoping Suisse.